



21113 - Travailler dans une banque usurière sans s'occuper directement de l'usure et des dépôts concernés

question

Je travaille dans une banque et je m'occupe d'un secteur sans rapport avec les transactions usurières. Il faut savoir que la banque centrale, une institution gouvernementale, traite d'intérêts..Comment juger l'exercice d'un travail dans une telle banque? J'espère recevoir votre réponse.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il vous est interdit de travailler dans la banque même si vous êtes dans un secteur sans rapport avec les activités usurières. Il suffit que la banque centrale reste la mère des banques. Travailler dans l'un des secteurs bancaires contribue à la complémentarité des institutions usurières.

Les ulémas sont même allés jusqu'à interdire l'occupation du poste de gardien ou celui de chauffeur dans ces institutions. Que dire alors de celui de secrétaire?

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « il n'est pas permis de travailler pour une institution usurière, ne serait-ce qu'en servant de gardien ou de chauffeur parce qu'occuper un emploi au sein d'une institution revient à l'agréer. Celui qui désapprouve une activité ne peut pas oeuvrer pour son développement. Agir dans ce sens exprime son acceptation. Or celui qui se satisfait de l'illicite en partage le péché.

Celui qui s'occupe de l'enregistrement, de la rédaction, des correspondances et dépôts, etc, est sans doute directement impliqué dans l'illicite. Il a été rapporté de source sûre un hadith selon lequel le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a maudit le consommateur de l'usure, son producteur, ses témoins et ceux qui l'enregistrent en disant qu'ils sont tous pareils. » Avis



juridiques consultatifs (2/401)

La Commission permanente a été interrogée sur le cas d'un homme qui sert de gardien de nuit auprès d'une banque et qui n'a aucun lien avec ses opérations, pour savoir s'il doit continuer son travail ou l'abandonner.

Voici sa réponse: « il n'est pas permis à un musulman de servir de gardien à une banque usurière car cela revient à coopérer dans le péché et la transgression. Or Allah l'a interdit en ces termes: « Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression » (Coran,5:2)

La plupart des banques pratiquent l'usure. Il vous faut chercher un moyen légal de gagner votre vie.

Allah est le garant de l'assistance. Puisse Allah bénir et saluer notre prophète, sa famille et ses compangons.

Avis juridiques consultatifs (2/401-402)

Allah le sait mieux.